



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

auto-entrepreneurs

Question écrite n° 76820

Texte de la question

Mme Catherine Quéré interroge M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur le statut de l'auto-entrepreneur ; en effet, comment se fait-il que ce dernier ne puisse pas bénéficier aux personnes qui exercent une activité sous le régime agricole ? Elle lui demande de bien vouloir préciser les raisons à l'origine de cette situation qui pénalise de nombreuses petites activités dites agricoles.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Quéré](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76820

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4373

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)